



N° 13 614*01

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ
Nom et Prénom :/.....
ou Dénomination (pour les personnes morales) : Groupe TERREAL
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Jean-Sébastien BESSET
Adresse : N° 15-17 Rue Pages
Commune SURESNES
Code postal 92150
Nature des activités : Exploitation de carrières d'extraction d'argiles et de sables, fabrication de matériaux de construction
Qualification :/.....

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

Table with 2 columns: ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE (Nom scientifique, Nom commun) and Description (1). Rows B1 to B5. B1 contains text about 44 species and a reference to an annexed CERFA sheet.

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

- Protection de la faune ou de la flore [] Prévention de dommages aux forêts []
Sauvetage de spécimens [] Prévention de dommages aux eaux []
Conservation des habitats [] Prévention de dommages à la propriété []
Etude écologique [] Protection de la santé publique []
Etude scientifique autre [] Protection de la sécurité publique []
Prévention de dommages à l'élevage [] Motif d'intérêt public majeur [x]
Prévention de dommages aux pêcheries [] Détention en petites quantités []
Prévention de dommages aux cultures [] Autres [x]

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Exploitation d'une carrière d'argiles, dont les matériaux valorisables constitueront la matière première nécessaire au fonctionnement de l'usine TERREAL de Chagny "Ville", l'un des principaux acteurs économiques à l'échelle locale.

Pour plus de précisions, voir dossier de dérogation joint.

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser : .Défrichage de 44 ha d'habitats forestiers à utilisés pour la reproduction d'un cortège d'oiseaux protégés, l'alimentation et l'hivernage potentiel de plusieurs Amphibiens, l'hivernage potentiel d'une espèce de Raptes et le développement de 15 espèces de Mammifères (principalement Chiroptères).....
. Destruction de plusieurs points d'eau forestiers ponctuels utilisés pour la reproduction de 4 espèces d'Amphibiens (détails dans le dossier de dérogation joint).

Altération Préciser :

Dégradation Préciser : Détournement temporaire d'un cours d'eau exploité pour la reproduction de 3 espèces d'Amphibiens.....

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser : .Chargé de mission faune.. Ingénieur écologie.....

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : Opérations de déboisement/défrichage en 3 phases prévues dans les 4 premières années.....
ou la date : Opérations prévus en septembre/octobre, sauf dessouchage de la première phase. (mars).....

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : Bourgogne-Franche-Comté.....

Départements : Saône-et-Loire.....

Cantons : Chagny.....

Communes : Chagny.....

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures Préciser : Mesures d'évitement, de réduction et de compensation ex-situ.....

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Mesure d'évitement :.Évitement d'une mosaïque d'habitats aquatiques et humides exploités pour la reproduction de 5 espèces d'Amphibiens; Mesures de réduction : reboisement des parcelles et recréation d'habitats aquatiques forestiers dans le cadre de la remise en état du site, recréation et renaturation du cours de la Vandaine.....

Mesures de compensation : Mise en place d'un plan de gestion forestière écologique sur un total de 1.10 ha, comprenant la la mise en place d'un réseau d'îlots de vieillissement/sénescence, la restauration d'habitats forestiers et aquatiques dégradés... et la création d'habitats de substitution (mares et omrières pour les Amphibiens, gîtes et nichoirs artificiels).....

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION


Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :/.....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : .Suivi écologique en phase de chantier et d'exploitation..... (n±1, n±2, n±3, n±6, n±9, n±12, n±15, n±18 et remise en état) sur la carrière, ainsi que sur les zones compensatoires.....

Comptes rendus et bilans à la disposition de la DREAL.....

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Chagny.....
le 25/11/2016.....
Votre signature 

ESPECES PROTEGEES CONCERNEES (DESTRUCTION / ALTERATION / DEGRADATION D'HABITATS)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Objet de la dérogation	
		Destruction/altération/ dégradation d'habitat	Surfaces estimées impactées
Amphibiens			
<i>Bombina variegata</i>	Sonneur à ventre jaune	X (Reproduction)	10 m ² (ornières détruites)
		X (Hivernage potentiel)	44 ha (habitats forestiers)
<i>Triturus cristatus</i>	Triton crêté	X (Reproduction)	800 m ² (détournement temporaire de la Vandaine)
		X (Hivernage potentiel)	44 ha (habitats terrestres)
<i>Ichtyosaura alpestris</i>	Triton alpestre	X (Reproduction)	50 m ² (mare forestière détruite) 800 m ² (détournement temporaire de la Vandaine)
		X (Hivernage potentiel)	44 ha (habitats terrestres)
<i>Lissotriton helveticus</i>	Triton palmé	X (Reproduction)	50 m ² (mare forestière détruite) 800 m ² (détournement temporaire de la Vandaine)
		X (Hivernage potentiel)	44 ha (habitats terrestres)
<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile	X (Hivernage potentiel)	44 ha (habitats terrestres)
Reptiles			
<i>Natrix atrix</i>	Couleuvre à collier	X (Hivernage potentiel)	44 ha (habitats terrestres)
Mammifères			
<i>Sciurus vulgaris</i>	Ecureuil roux	X (territoire vital)	44 ha
<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe		
<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	X (Territoire vital et gîtes arboricoles potentiels)	44 ha comprenant 50 gîtes arboricoles potentiels
<i>Nyctalus nyctalus</i>	Noctule commune		
<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler		
<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées		
<i>Myotis myotis</i>	Grand murin		
<i>Myotis daubentoni</i>	Murin de Daubenton		
<i>Myotis alcaethoe</i>	Murin d'Alcaethoé		
<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Pipistrelle soprane		
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune		
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl		
<i>Myotis mystacinus</i>	Murin à moustaches		
<i>Placotus austriacus</i>	Oreillard gris		
<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Objet de la dérogation	
		Destruction/altération/ dégradation d'habitat	Surfaces estimées impactées
Avifaune			
<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	X (Reproduction et territoire vital)	44 ha
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable		
<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours		
<i>Strix aluco</i>	Chouette hulotte		
<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris		
<i>Falco tinunculus</i>	Faucon crécerelle		
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire		
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins		
<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe		
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue		
<i>Parus caeruleus</i>	Mésange bleue		
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière		
<i>Parus palustris</i>	Mésange nonnette		
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche		
<i>Dendrocopos minor</i>	Pic épeichette		
<i>Dendrocopos medius</i>	Pic mar		
<i>Drycopus martius</i>	Pic noir		
<i>Picus viridis</i>	Pic vert		
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce		
<i>Regulus ignicapilla</i>	Roitelet triple bandeau		
<i>Regulus regulus</i>	Roitelet huppé		
<i>Erithacus rubecula</i>	Rouge-gorge		
<i>Sitta europaea</i>	Sitelle d'Europe		
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon		

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT ***
 LA DESTRUCTION *
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES
 * cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom : /
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : Groupe TERREAL
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Jean-Sébastien BESSET
 Adresse : N° 15-17 Rue Pages
 Commune SURESNES
 Code postal 92150
 Nature des activités : Exploitation de carrières d'extraction d'argiles et de sables, fabrication de matériaux de construction
 Qualification : /

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 Triton palmé (Lissotriton helveticus)	Plusieurs dizaines de spécimens	Destruction potentielle de spécimens durant les opérations de déboisement/défrichage. Capture/déplacement des spécimens d'Amphibiens en amont des opérations de déboisement/défrichage
Triton alpestre (Ichtyosaura alpestris)	Plusieurs dizaines de spécimens	
B2 Triton crêté (Triturus cristatus)	Plusieurs dizaines de spécimens	Destruction potentielle de spécimens durant les opérations de déboisement/défrichage. Capture/déplacement des spécimens d'Amphibiens en amont des opérations de déboisement/défrichage
Sonneur à ventre jaune (Bombina variegata)	Quelques spécimens	
B3 Crapaud commun (Bufo bufo)	Plusieurs dizaines de spécimens	Destruction potentielle de spécimens durant les opérations de déboisement/défrichage. Capture/déplacement des spécimens d'Amphibiens en amont des opérations de déboisement/défrichage
Grenouille agile (Rana dalmatina)	Plusieurs dizaines de spécimens	
B4 Couleuvre à collier (Natrix natrix)	Quelques spécimens	Destruction potentielle de spécimens durant les opérations de déboisement/défrichage.
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Extraction de matériaux argileux valorisables sur l'usine TERREAL de Chagny "Ville", l'un des principaux acteurs.
 Suite sur papier libre économiques à l'échelle locale

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION
 (renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés : secteurs préservés et sites compensatoires localisés en marge de la future exploitation.
 Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé
 S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : Relâcher dans un secteur préservé en marge de la zone d'exploitation, accueillant les différentes mares et ornières créées dans le cadres des mesures compensatoires

Capture manuelle Capture au filet

Capture avec épuisette Pièges Préciser :

Autres moyens de capture Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser :

Destruction des œufs Préciser :

Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :

Par pièges létaux Préciser :

Par capture et euthanasie Préciser :

Par armes de chasse Préciser :

Autres moyens de destruction Préciser : Destruction involontaire dans le cadre des opérations de défrichement préalables à l'exploitation de la carrière.

Suite sur papier libre

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :

Utilisation d'animaux domestiques Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :

Utilisation d'armes de tir Préciser :

Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie animale Préciser : Chargé de mission Faune, Ingénieur écologue

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : Opérations de défrichement/déboisement prévues en 3 phases lors des 4 premières années.

ou la date : Opérations prévues en septembre/octobre, sauf dessouchage de la première phase (mars)

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Bourgogne Franche-Comté

Départements : Saône-et-Loire

Cantons : Chagny

Communes : Chagny

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires

Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Choix d'une période de moindre impact sur les individus pour les opérations de défrichement, qui seront menées selon des étapes différées, avec mise en défens des zones de chantier. Capture/déplacement d'Amphibiens et

Suite sur papier libre vérification de l'occupation des gîtes arboricoles potentiels. Compensation forestière écologique.

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Compte-rendu papier à disposition de la DREAL suite aux opérations de défrichements et capture/déplacement. Suivi écologique à moyen et long terme (n+1, n+2, n+3, n+6, n+9, n+12, n+15, n+18 et remise en état).

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Chagny

le 25/11/2016

Votre signature

